

Fiche 1 : Aide au dimensionnement de la fondation en grave non traitée (GNT)

Domaine d'application / commentaires :

- **L'utilisation des abaques est soumise à l'accord préalable du chef de projet de la DGMR, ou plus généralement du MO.**
- Ces abaques doivent être considérées comme une aide au dimensionnement de la fondation en grave non traitée (GNT) et ne se substituent en aucun cas aux normes VSS en vigueur.
- Les DLT peuvent utiliser les abaques comme aide pour l'adaptation des structures de chaussées aux spécificités (portances, épaisseurs) rencontrées lors des travaux.
- Le dimensionnement au gel doit être vérifié selon les normes VSS en cas de substitution.

Cas A : Détermination de l'épaisseur de GNT supplémentaire nécessaire pour atteindre la valeur de portance équivalente à $ME_1 = 100 \text{ MN/m}^2$ sur la forme de la fondation

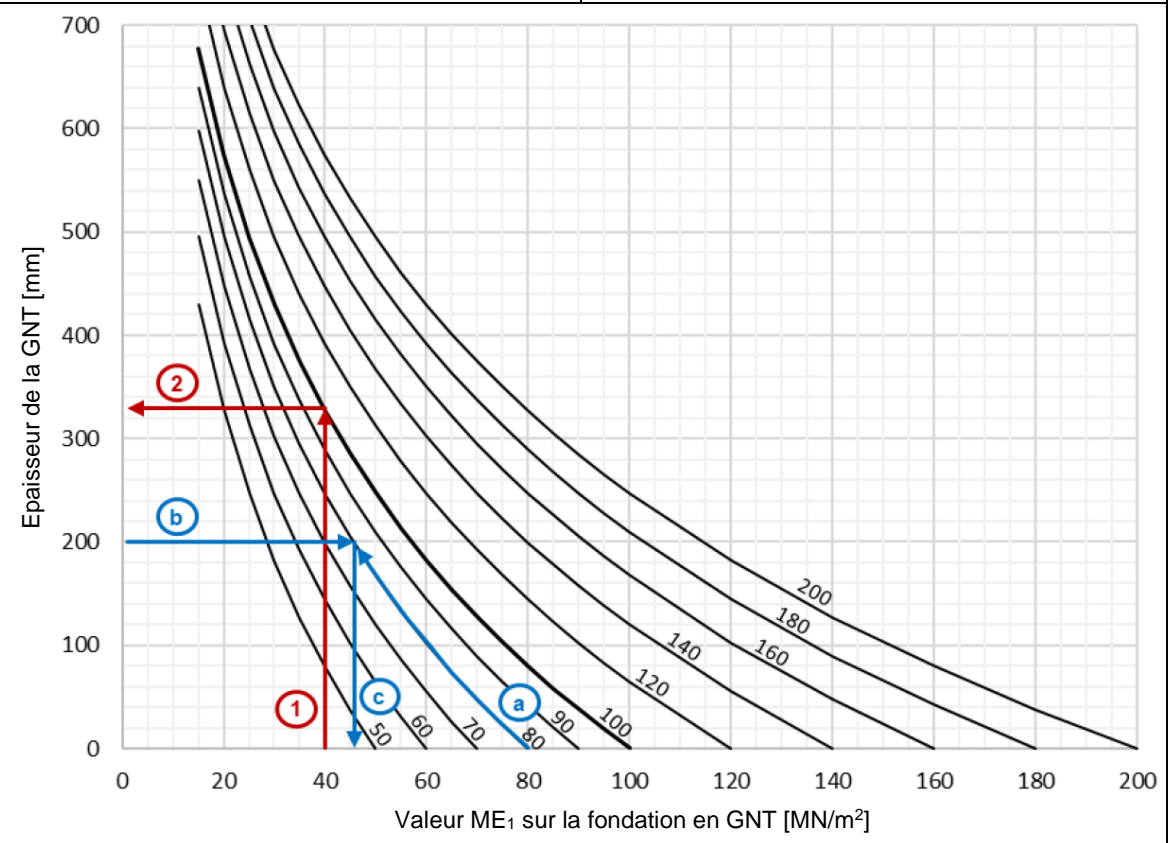
Procédure :

1. Mesure de la valeur de portance ME_1 sur la surface de la fondation en GNT en place.
2. Détermination de l'épaisseur de GNT supplémentaire à mettre en œuvre.

Cas B : Détermination de la valeur ME_1 résiduelle après élimination d'une certaine épaisseur de GNT

Procédure :

- a. Mesure de la valeur de portance ME_1 sur la surface de la fondation en place.
- b. Choix de l'épaisseur de GNT en place à éliminer.
- c. Détermination de la valeur estimée de la portance ME_1 sur la surface après élimination de l'épaisseur de GNT définie sous b.



Edition : Juillet 2021

DOCUMENTATION

Fiche 2 : Aide au dimensionnement du renforcement en AC F de la fondation

Domaine d'application / commentaires :

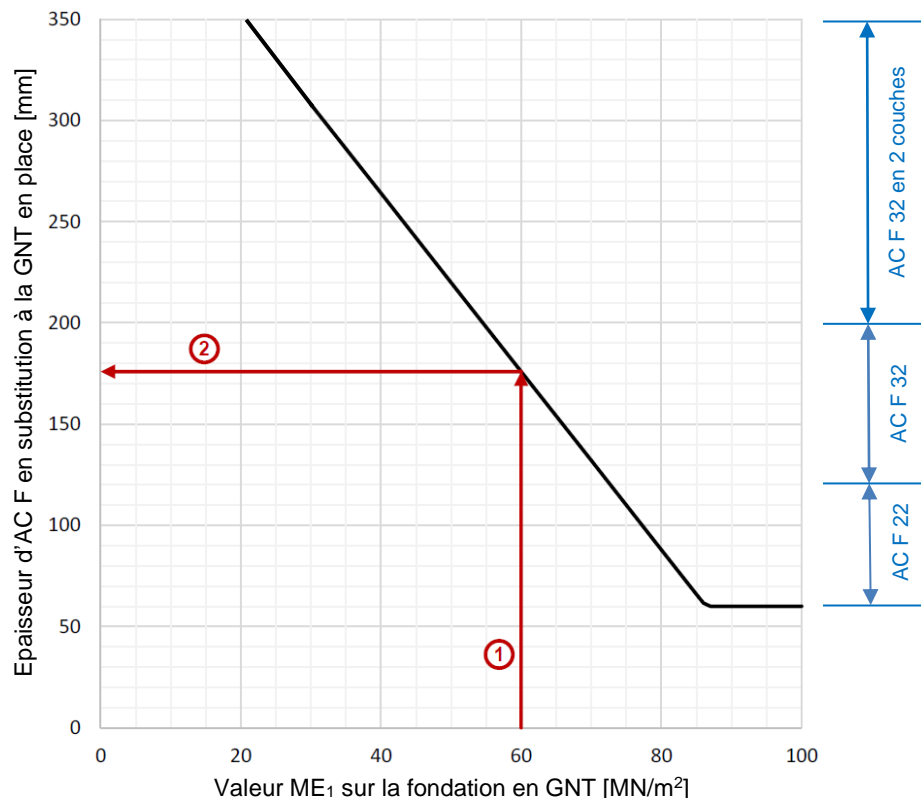
- **L'utilisation des abaques est soumise à l'accord préalable du chef de projet de la DGMR, ou plus généralement du MO.**
- Ces abaques doivent être considérées comme une aide au dimensionnement de la fondation et ne se substituent en aucun cas aux normes VSS en vigueur.
- Les DLT peuvent utiliser les abaques comme aide pour l'adaptation des structures de chaussées aux spécificités (portances, épaisseur) rencontrées lors des travaux.
- Le dimensionnement au gel doit être vérifié selon les normes VSS en cas de substitution.
- La substitution partielle de la grave non traitée (GNT) par un AC F ne signifie pas que la nouvelle structure est de « type 2 » selon la norme VSS 40 234. La structure bitumineuse dimensionnée initialement reste valable.
- La teneur en agrégats d'enrobés doit être égale ou supérieure à la teneur maximum permise par la norme VSS SN 640 431-1-NA, soit 70%.

Détermination de l'épaisseur d'AC F substituée à la GNT pour atteindre la valeur de portance équivalente à $ME_1 = 100 \text{ MN/m}^2$ sur la fondation

Procédure :

1. Mesure de la valeur de portance ME_1 sur la surface de la fondation en GNT en place.
2. Détermination de l'épaisseur d'AC F à substituer à la GNT en place.

Exemple : $ME_1 = 60 \text{ MN/m}^2 \Rightarrow$ Substituer la GNT en place par un AC F en 180 mm d'épaisseur.



Edition : Juillet 2021